

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 169-170

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet,

Rédaction : Denis Auger

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume,
Juliette David, Michel Goumaz,
Jérôme Liniger, Henriette Nicolet.

Rédaction du Suisse Magazine
100, rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Mensuel

Prix du numéro : 4,50 €

Abonnement 1 an : 47 € (308,30 FF)

Abonnement 2 ans : 84 € (551,00 FF)

Abonnement de soutien : 70 € (459,16 FF)

Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements de Suisse Magazine

DIP - 18-24, quai de la Marne -

75164 Paris Cedex 19

Tél. : +33 (0)1 44 84 85 00

Fax : +33 (0)1 42 00 56 92

Couverture, pp 2, 11, 12, 17 : Michel Goumaz ;
p16 : Swiss ;
Couverture, pp 2, 7 à 10, 21, 28, 29 : D.R.
p24 : Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
pp 2, 18, 19, 31 : Mystery Park
Couverture, pp 2, 13 à 15 : Didier Ferré

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sàrl de Presse

Gérante : Juliette Alliaume

Associés :

Juliette Alliaume et Philippe Alliaume

Siège Social :

La Mérierie - 37160 Buxeuil

Tél. : 06 09 17 77 04

Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Siren : 413 199 308 RCS Poitiers

Ape : 221E - TVAIC : FR16413199308

CPPAP N° 0407 K 81552 - ISSN N° 1274-7769

Dépôt Légal à Parution

© 1997-2003 FSP SARL



Membre de la

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

Réalisation : PANOPLY

Tél. : +33 (0)1 46 94 33 44

Impression : PANOPLY

54, avenue du Général Leclerc
92513 BOULOGNE CEDEX

Courrier des lecteurs

Eh bien oui ! Mettez-vous au " boulot " et faites-nous une traduction du " Lied à la gloire d'Art Furrer ". Que voilà un homme haut en couleurs et qui doit être passionnant à

fréquenter ! Merci d'avance et merci aussi de continuer à nous envoyer des nouvelles de chez nous. J'ai connu votre journal depuis ses débuts, mon père y étant abonné à l'époque du Cercle

commercial suisse et de l'Union des techniciens suisses de Paris. Avec ma considération et mes salutations distinguées.

MME D., CHOISY-LE-ROI

Offre Suisse Magazine

Suisse gourmande

Suite à nos différentes annonces, nous avons fait parvenir à une cinquantaine d'entre vous le livre qu'ils avaient commandé. Ce n'est pas toujours simple. Il faut grouper les commandes, les importer, les dédouaner, régler la TVA, les réexpédier, etc. Nous espérons que vous l'aurez reçu dans de bonnes conditions et que vous nous pardonneriez le délai. Certains d'entre vous l'ont commandé plus de deux mois après la parution du journal. Nous ne pouvons les acheter un par un, sous peine de coûts dissuasifs. Dans tous les cas, nous n'encaissons votre chèque qu'après l'envoi. En cas de problèmes, signalez-le nous SVP.

Livres

Suite de la page 21

tion bureaucratique, de la toute-puissance de l'État, du gaspillage des ressources, de la passivité des citoyens. Il a opposé à l'Europe des États-Nations une Europe fédéraliste, mais il était sans illusions quant à la difficulté de la tâche : " *Je ne pense pas que les gouvernements puissent jamais réaliser une union viable. Leurs dirigeants ne sont pas qualifiés pour arbitrer le jeu des nations. Chacun sait qu'il serait déraisonnable de choisir comme arbitres d'un match les capitaines des équipes en présence. C'est pourtant bien ce qu'a essayé de faire la SDN qui en est morte et ce que tente de nouveau l'ONU que cela empêche de vivre. La fédération européenne ne sera pas l'œuvre des gouvernants chargés de défendre les intérêts de leur nation contre le reste du monde* ".

Denis de Rougemont a son buste à Strasbourg comme l'un des fondateurs de l'Europe, mais peu de gens connaissent l'importance de son œuvre : une trentaine d'ouvrages, des centaines d'articles, de conférences. Il a consacré une grande partie de sa vie au Centre européen de la culture qu'il a contribué à créer et qu'il a dirigé jusqu'à sa mort (le CERN en est issu). Il a été à l'origine de la Fondation européenne de la culture, qu'il a présidée. Il a présidé aussi, de 1952 à 1966, le Congrès pour la liberté de la culture. Il a lancé la Campagne d'éducation civique européenne. Il a participé à la création du Dictionnaire du fédéralisme qui, complété, est paru après sa disparition... et tant d'autres choses. Il a laissé des livres inachevés dont *La morale du but* qui préconisait

une nouvelle forme de société où seraient mis au premier rang la responsabilité de l'individu, son engagement pour un avenir solidaire et la liberté qui en serait le but final.

Cet Européen convaincu était un homme, avec ses difficultés, ses doutes et ses faiblesses. Un livre de Christian Campiche (1999) aux Éditions Georg nous conte sa vie, presque comme un roman. C'est une passionnante chronique, appoint idéal à la vie de ce grand homme.

JULIETTE DAVID

" La puissance, c'est le pouvoir qu'on veut prendre sur autrui, la liberté c'est le pouvoir qu'on veut prendre sur soi-même " (D. de Rougemont).